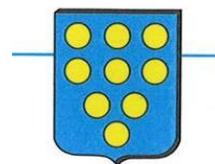


# Bulletin municipal de St-Quirin / Lettenbach



## Le mot du maire

Année 2018, n° 3

Des jours particuliers vous attendent en cette période estivale à Saint-Quirin/Lettenbach sur le plan sportif, culturel et patronal. Notre territoire devient le haut lieu de la course d'orientation, O' France 2018. C'est pour nous une joie d'accueillir dans notre village 1500 sportifs de 23 nationalités différentes et de contribuer en partenariat avec les organisateurs, au bon déroulement de cette épreuve internationale du 8 au 14 juillet à St-Quirin. Pour clôturer ce bel événement et pour fêter la fête nationale, la municipalité vous offrira cette année un feu d'artifice pyro-musical le samedi 14 juillet vers 23 heures avec une animation musicale et le bal populaire.

En août, l'association Parenthèse remet le couvert pour son 8ème festival Barakozart avec une belle brochette de groupes musicaux de styles différents dans une ambiance forestière et champêtre sous l'éclairage des feux de camps.

Puis, en septembre, avant la rentrée scolaire, aura lieu notre fête patronale animée par un concours de pétanque organisé par l'Union de Musique.

La saison estivale va battre son plein, les événements se succèdent; le Club Vosgien vous propose aussi un beau programme et l'Association de pêche un cadre magnifique au plan d'eau, de quoi vous satisfaire lors de cette période de vacances, période de ressource. Profitez bien de vos vacances, du soleil et de notre belle région.

Je vous informe également que le dépôt de pain va fermer au 15 septembre 2018. A partir de janvier 2018, les contrats aidés sont transformés en parcours emploi compétences. Cependant, l'aide financière de l'État sur ces nouveaux contrats n'est plus que de 40% au lieu de 75% à 80% auparavant. Ceci nous contraint à la fermeture du dépôt de pain car nous ne pouvons assurer financièrement le fonctionnement de cette activité. Nous mettons tout en œuvre pour apporter une nouvelle solution. Merci de votre compréhension et merci à Fabienne RIZZO pour son dévouement et son excellent travail.

A toutes et à tous un bel été et une bonne rentrée scolaire à nos enfants!

Karine COLLINGRO



## Compte-rendu du Conseil municipal du 12 avril 2018

Nombre de conseillers présents : 09

Membre(s) absent(s) : Fanny COMOLI - Nicolas WEIL - Mathieu SCHAEFFLER

Jean-Georges LAVAL - Aline BENA - Tina COEURDASSIER

### Le conseil municipal, après délibération :

- **Vote des 3 taux d'imposition**

**Décide** d'augmenter les 3 taxes d'imposition à 1%.

**Fixe** les taux des contributions directes comme suit :

- Taxe d'habitation	16.48 %
- Taxe foncière	9.26 %
- Taxe foncière non bâti	118.63 %

- **Vote des loyers**

**Vote** les montants de loyers comme suit:

- Logt 165 gauche	227.00 €	au 1 <sup>er</sup> avril
- Galerie Boyrié	322.00 €	au 1 <sup>er</sup> janvier
- Logt 165 droite	262.00 €	au 1 <sup>er</sup> février

- **Demande de subvention 2018 - AAPHA**

**Décide** d'attribuer une subvention de 100 € à l'Association d'Accompagnement des Personnes Handicapées ou Agées de Sarrebourg pour l'année 2018.

- **Demande de subvention 2018 – Amicale du personnel communal canton de Lorquin – Réchicourt le Château**

**Décide** d'attribuer une subvention de 100 € à l'Amicale du personnel communal des cantons de Lorquin – Réchicourt le Château pour l'année 2018.

- **Participation aux frais de séjour des enfants en colonie ou camp de vacances**

**Décide** de maintenir à **6,20 € par jour**, l'aide apportée par la commune pour chaque enfant, jusqu'à 18 ans scolarisé, ayant séjourné dans une colonie ou un camp de vacances.

Cette indemnité sera versée sur présentation d'une attestation de séjour du Directeur ou du Responsable de la colonie ou du camp.

- **Révision du prix de l'eau**

**Décide** de maintenir le prix de l'eau à **2,01€ le M3**, de même que le prix de la location du compteur à **5 €**. Cette location est payable annuellement.

Pour information, la taxe Pollution Agence de l'Eau Rhin Meuse passe à 0.350 € le M3.

- **Révision des prix des places de l'Ascension**

**Décide** de maintenir, les tarifs appliqués le Jour de l'Ascension, dont la perception est autorisée par la Sté Adjudicatrice de la foire, et le football-club chargé des parkings, à savoir :

- Manège	180 €
- Skooter	250 €
- Autres stands	4 € le ml
- Parking	3 € la voiture
- Friterie-snacks-boucherie charcuterie-glacier	100 €

## Compte-rendu du Conseil municipal du 12 avril 2018

- **Participation frais d'envoi bulletin municipal**

**Décide** que les frais d'envoi appliqués pour le bulletin municipal trimestriel s'élèvent à **6 €** pour l'année aux personnes souhaitant recevoir celui-ci par voie postale. Aucun frais n'est demandé aux foyers Saint-Quirin – Lettenbach, le bulletin leur étant distribué.

- **Tarifs Espace de Rencontre Pierre Fachat**

**Fixe** les tarifs de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat à appliquer.

### LOCATIONS

#### Associations locales

#### Manifestations de notoriété

(ex : Ordre du mérite, Légion d'Honneur)

\* Assemblées Générales +

Gratuit

\* Associations locales

**Gratuit**

#### Manifestations culturelles

\* Manifestation payante à but lucratif (ex : St-Sylvestre,

**la 1ère gratuite puis 40€**

ou éducatives (sans but lucratif)

soirée disco, couscous FC)

Gratuit

\* Après-midi récréatif du

3ème âge et repas de fin d'année

**Gratuit**

#### Associations externes - en

#### lien avec la commune

(ex : Course de Côte)

\* AG

**Gratuit**

\* manifestation avec entrées payantes

Week-end (S+D)

**350,00 €**

journée

**250,00 €**

#### Particuliers du village

#### Particuliers extérieurs

\* mariage (S + D)

**230,00 €**

\* mariage

**370,00 €**

\* repas de famille (S + D)

**230,00 €**

\* repas de famille (S + D)

**370,00 €**

\* repas de famille (journée)

**120,00 €**

\* repas de famille (journée)

**270,00 €**

\* apéritif mariage ou autre

**50,00 €**

\* apéritif mariage ou autre

**170,00 €**

\* enterrement

**Gratuit**

\* enterrement (sauf paroisse

**50,00 €**

gratuit)

**Une caution de 300 € peut être demandée pour la location de la salle.**

## Compte-rendu du Conseil municipal du 12 avril 2018

- **Vote de primes diverses**

**Décide** les primes suivantes :

- naissance	200€
- bachelier	100€
- construction neuve	300€
- acquisition d'une maison	300 €

- **Tarifs vente de pains et viennoiseries**

**Vote** les tarifs de vente de pains et viennoiseries comme indiqué sur le tableau annexé à partir du 1<sup>er</sup> mai 2018.

- **Tarifs location salle Club House**

**Vote** les tarifs de location de la salle Club House comme suit :

La journée	: 100 €
Le week-end	: 150 €

Une caution de 200 € est demandé avec état des lieux.

- **Prime naissance**

**Accepte** la prime de 200 € pour la naissance de l'enfant :

SEILER Linoa Kaleria 138 rue Général de Gaulle

- **Prime achat maisons**

**Accepte** la prime de 300 € pour l'achat d'une maison à :

CHARTON Alexandra  
MARTINI Julia

- **Renouvellement convention avec La Poste**

Le Maire informe le conseil que la convention entre La Poste et la commune pour la gestion de l'Agence Postale est arrivée à échéance en février 2018 et qu'il convient de renouveler celle-ci par une nouvelle convention.

**Autorise** le Maire à signer la convention pour une durée de 3 ans.

- **Demande de subvention Grand Est – rénovation Espace de Rencontre Pierre Fachat**

Dans le cadre du dispositif régional de soutien aux investissements des communes rurales, Madame le Maire propose de demander une subvention Grand Est pour la rénovation de l'Espace de Rencontre Pierre Fachat.

**Autorise** le Maire à demander une subvention Grand Est concernant cette opération.

- **Demande de subvention DRAC - travaux toiture église Priorale**

Madame le Maire propose au conseil de demander une subvention à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) Grand Est pour les travaux de toiture (ardoises, démoissage), devant être réalisés sur l'église Priorale de Saint-Quirin.

**Sollicite** une subvention du Ministère de la Culture (DRAC)

**Autorise** le Maire à signer la demande de subvention.

## Compte-rendu du Conseil municipal du 12 avril 2018

### • Déclarations d'Intention d'Aliéner

Situation du bien et superficie	Observation
Section 7 n° 45 – 88 - 89	Pas de préemption
Section 17 n° 5	Pas de préemption

### BUDGETS

#### ⇒ Vote des comptes de gestion 2017-budget général – eau

**Déclare** que les comptes de gestion dressé pour l'exercice 2017 par le Trésorier, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observations, ni réserves de sa part.

#### ⇒ Vote des comptes administratifs 2017 – budget général – budget eau

**Approuve** les comptes administratifs, budget général, budget eau de l'exercice 2017.

#### ⇒ Affectation de résultats – budget COMMUNAL

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2017	RESULTATS ANTERIEURS	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTATION DE RESULTAT
IN- VEST	57 801,50 €	-187 501,88 €	- 129 700,38 €	594 063,00 € 549 317,00 €	44 746,00 €	- 174 446,38 €
FON CT	67 055,54 €	80 513,23 €	147 568,77 €			147 568,77 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017</b>	147 568,77 €
<b>Affectation obligatoire :</b> A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)	147 568,77 €
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b> Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068) Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	- €
Total affecté au c/ 1068 :	147 568,77 €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017</b> Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

## Compte-rendu du Conseil municipal du 12 avril 2018

### ⇒ Affectation de résultats – budget EAU

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2017

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement

2017

Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2017	RESULTATS ANTERIEURS	RESULTAT DE L'EXERCICE 2017	RESTES A REALISER 2017	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTA- TION DE RESULTAT
INVEST	61 435,62 €	37 675,85 €	99 111,47 €	97 517,00 €	97 517,00 €	1 594,47 €
FONCT	-17 295,37 €	14 020,47 €	- 3 274,90 €			-3 274,90 €

Décide d'affecter le résultat comme suit :

<b>EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017</b>		
<b>Affectation obligatoire</b>		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/1068)		
<b>Solde disponible affecté comme suit :</b>		
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		
Total affecté au c/ 1068		- €
<b>DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2017</b>		
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement		-3 274,90 €

### INFORMATIONS DIVERSES

Le conseil municipal :

Prend connaissance de l'arrêté préfectoral n° 2018-DCAT-BEPE-42 du 20 février 2018, modifiant les conditions de remise en état définies par l'arrêté préfectoral n° 96-AG/2-550 du 9 octobre 1996 relatif à l'autorisation d'exploiter une carrière de sables gréseux à St-Quirin par la Sté HAFFEMAYER. Le conseil demande que l'accès à la carrière soit fermé par des barrières ou des blocs béton afin de réduire les dépôts sauvages constatés à plusieurs reprises.

Note que les mesures de sécurité plan "Vigipirate" pour la foire de l'Ascension doivent être appliquées comme par le passé ; que des bénévoles sont les bienvenus pour le contrôle des sacs aux entrées du village ; que le parking "foot" est laissé cette année 2018 à l'association du Club Vosgien et le parking "étang" à l'association des pêcheurs du plan d'eau.

Prend acte du non renouvellement du mandat de M. Jean-Claude BRIMONT de la présidence du Conseil de Fabrique.

En réponse à la demande du Club Vosgien, Thierry Pfeiffer, adjoint, informe le conseil de la coupe des sapins derrière l'abri du randonneur se fera par Romain DAMIENS; exploitant forestier, et ce pour le 15 juin délai maximum.

## Compte-rendu du Conseil municipal du 05 juin 2018

Membres présents : Christophe HEITZMANN – Thierry PFEIFFER – Martine MACHET – Serge CARABIN — Roland GRAEFF - Josette GRAEFF- Serge HOUBRE - Fanny COMOLI - Nicolas WEIL - Mathieu SCHAEFFLER – Jean-Georges LAVAL

Membres absents : Raymond VIDAL, Aline BENA ,Tina COEURDASSIER

### Le conseil municipal, après délibération :

#### • Tarifs CAMPING MUNICIPAL

**FIXE** les tarifs du camping municipal à appliquer comme suit :

Par campeur / jour		3 €
Par emplacement Tente / jour		3 €
Par emplacement Caravane et camping-car / jour		5 €
Emplacement avec électricité / jour	7 €	caravane et camping-car
Emplacement avec électricité / jour	5 €	tente
Garage mort	Saison	5.50 €
	Hors saison	3 €

Badge accès sanitaires / caution 20 € / badge avec pièces d'identité

#### • Tarifs et autorisations AIRE CAMPING-CAR

Madame le Maire propose au conseil de fixer les tarifs des services de l'aire de camping-car, afin de mettre en place les services pour accueillir les camping-cars, elle demande l'autorisation d'ouvrir les bornes électroniques avec paiement CB ainsi que l'ouverture d'un compte auprès du trésor public au nom de la régie du camping au compte dépôt fond (CDF).

**AUTORISE** le Maire à ouvrir les bornes électriques

**AUTORISE** le Maire à ouvrir un compte auprès du trésor public au nom de la régie du camping au compte dépôt fond (CDF).

**FIXE** les tarifications des services comme suit :

Borne de vidanges et de distribution d'eau	:	2 € / 20 minutes
Distribution automatique de jeton	:	1 jeton = 2 €
Recharge électrique sur les bornes aux abords des places de stationnement	:	1 jeton = 4 heures / 2 jetons = 8 heures / 3 jetons = 12 heures

#### • Prime achat maison

**ACCEPTTE** la prime de 300 € pour l'achat d'une maison à SAUMIER Noémie

#### • Avenants aux marchés – construction bâtiment camping

Le Maire soumet au conseil municipal les avenants relatifs à la construction bâtiment camping, à savoir :

Le Charpentier Quirinois pour la modification du modèle de tuiles	1 876.63 € HT
soit 2 251.96 € TTC	
Ets HELLUY pour ouvrants oscillo-battant des menuiseries (X3)	750 € HT soit 900 € TTC.

**AUTORISE** le Maire à signer les avenants mentionnés ci-dessus.

#### • Rapport annuel de l'eau 2017

**APPROUVE** le rapport annuel de l'eau 2017 présenté par Mme le Maire et valide celui-ci.

## Compte-rendu du Conseil municipal du 05 juin 2018

### • Tarifs location salle Club House

Sur proposition du Maire, il est proposé au conseil municipal d'ajouter le prix de location de la salle pour les associations du village.

**VOTE** les tarifs de location de la salle Club House comme suit :

La journée : 100 €

Le week-end : 150 €

Associations du village : **gratuite la première réservation**, payante pour chaque autre réservation

Une caution de 200 € est demandée avec état des lieux.

La salle devra être rendue en l'état de propreté ou un forfait pour ménage sera facturé d'un montant de 50 € en supplément de la location.

Il est précisé que le nombre maximum de personnes pouvant occuper la salle s'élève à 40 personnes. Cette délibération, annule la délibération prise en séance du 12 avril 2018.

### • Vente bande de terrain GRANDCOLAS Aurélien – JULLY Déborah / commune

Mme le Maire fait part au conseil de la demande de M. Grandcolas Aurélien, nouveau propriétaire de la maison sise 119 D rue d'Alsace, souhaitant acheter à la commune une bande de terrain entre sa propriété et la propriété de la commune, Abri du Randonneur « Roger Houbre », section 8 parcelle 8. Les deux propriétés sont déjà séparées par une barrière bois installée par le Club Vosgien occupant l'abri du randonneur.

**DONNE** son accord pour la vente d'une bande de terrain à M. GRANDCOLAS Aurélien et Mme JULLY Déborah.

Tous les frais inhérents à la vente seront à la charge des acquéreurs.

**DEMANDE** la promesse d'achat aux acquéreurs.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer l'acte notarial.

### INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Quelques points sont évoqués et notamment :

- Projet de fermeture de la place de l'église ; problème de récréation école primaire. Des essais seront faits (changement de sens de circulation, passage bus, etc...) le corps enseignant ainsi que les parents seront avertis.
- Le bâtiment camping avance bien, les travaux devraient être terminés pour fin juin.
- L'éclairage public la nuit est évoqué ; un essai de fermeture de l'éclairage public à Saint-Quirin entre 23 h et 6 h du matin va être mis en place. La population en sera avisée par le bulletin municipal.
- Le conseil décide de ne plus continuer le dépôt de pain car le contrat aidé de l'agent en charge de la vente ne sera pris en charge par l'Etat qu'à hauteur de 40% contre 80% actuellement. Mme le Maire signale au Conseil que le contact avec un boulanger est toujours d'actualité.

## Invitation à toute la population

### Commémoration de la fête nationale

Les manifestations concernant la fête nationale auront lieu le **samedi 14 juillet** et se dérouleront selon le programme suivant :

\* **18h30** : Dépôt de gerbe au Monument aux Morts avec la participation du Corps des Sapeurs Pompiers, de l'harmonie « Union Musique St-Quirin » et de la Section locale des Anciens Combattants.

\* **18h45** : A l'issue de la manifestation, un vin d'honneur sera offert par la commune à l'Espace de Rencontre Pierre Fachat. Toute la population est invitée à participer à cette cérémonie et au vin d'honneur.

**Le Président de la section des Anciens Combattants et Soldats de France de St-Quirin, invite cordialement les membres de la section à s'associer aux manifestations de la fête nationale.**

**Le défilé motorisé avec tous les pompiers a lieu cette année à Hartzviller le 14/07/2018 : départ 10h30. la population est cordialement invitée à y participer.**

### Bal et retraite aux flambeaux

L'Amicale des Sapeurs-Pompiers en partenariat avec la municipalité organise la soirée du 14 juillet, au programme :

- **A partir de 19 h 30** : pizzas-flamms sous le préau.
- À la tombée de la nuit : **défilé de la retraite aux flambeaux** dans les rues du village suivi d'un feu d'artifice pyro-musical tiré à la Haute-Chapelle et du traditionnel bal champêtre.



## O'France 2018

### Semaine O' France 2018 dans les Vosges Mosellanes du 08 au 14 juillet 2018

La semaine O'France est une compétition de Course d'orientation en pleine nature par étapes. Sous l'égide de la fédération française de Course d'Orientation (FFCO), de l'International orienteering Federation (IOF, de la ligue Grand-Est, du Comité Départemental de course d'orientation (CDCO 57), les clubs phares de Fameck (TOUT AZIMUT Fameck) et de Lunéville (Sports Orientation Lunéville) seront aux manettes de cette manifestation sportive d'envergure internationale.

L'édition 2018 fait honneur à notre région après l'Orléanais en 2017 et le Larzac en 2016. Les communes du Sud Mosellan concernées sont Abreschviller, Hartzviller, **Saint-Quirin** et Walscheid.

**Cette course internationale est composée de 5 étapes dont l'étape 1 prévue le 09 juillet à Lettenbach et les étapes 4 et 5 prévues les 13 et 14 juillet à Saint-Quirin.**

1500 compétiteurs par étape sont attendus!

Un classement par étape et un classement général sont réalisés dont une étape pouvant compter pour le classement mondial.

Bonne chance à tous les participants!

## Camp Notre Dame des Tranchées

Depuis 40 ans, les frères du Sacré Cœur de Saint Parres lès Vaudes (10) consacrent le mois de juillet à faire découvrir et aimer la France à de jeunes français en parcourant avec eux le pays à vélo.

Pour le centenaire de la Grande guerre, ils ont entrepris de parcourir les grands champs de batailles.

Cette année, ils ont le désir de consacrer leur camp à l'Alsace et au front de Lorraine. Ils nous ont sollicités en demandant à la commune l'hospitalité pour le 24 et 25 juillet 2018.

Ce sont donc environ 175 jeunes qui seront itinérants à vélo et que nous recevrons à Saint-Quirin dans les différents bâtiments communaux.

Bonne découverte à eux!

## Stèle du Commandant CAMBAS

Les écritures sur la stèle de Lucien CAMBAS compagnon de la Libération ont été rénovées par l'entreprise de pompes funèbres Welsch après l'intervention de Claude CAMBAS délégué départemental des compagnons et de leurs familles (AFCL).

La prise en charge financière de cette rénovation a été financée par l'ordre de la Libération. Merci au généreux donateur pour cette aide.



## Reconnaissance envers Patrice KOULMANN

C'est avec une grande tristesse que nous avons appris le décès de Patrice qui a travaillé 17 années à la commune de St-Quirin en tant que responsable au Service Technique. Il faisait également parti du Comité de l'Amicale du personnel.

Il faisait toujours preuve d'une grande rigueur et d'une disponibilité remarquable pour notre village.

Le Conseil municipal et le personnel communal adressent toutes leurs sincères condoléances à Mariette, son épouse, à ses deux enfants et ses petits-enfants.

## Le Club House

Les nouveaux tarifs de location de la salle sont dans le compte-rendu du Conseil municipal en page 4.

Le Club House a été rénové dans son intégralité. Le suivi a été confié par délégation à Thierry Pfeiffer, 2ème adjoint:

- remise en peinture et changement des plaques du plafond par le Service technique
- Changement de revêtement de sol l'entreprise SAUMIER Michaël
- Mise en place d'une cuisine équipée par BUT

Merci à tous pour cet excellent travail. Cette nouvelle salle permettra aux habitants de pouvoir bénéficier d'un aménagement supplémentaire de taille modérée pour accueillir leurs occasions festives. Les réservations se font par email ou au secrétariat de la mairie.



## Extinction de l'éclairage public

La municipalité a la volonté d'initier des actions en faveur de la maîtrise de la consommation d'énergie. Une réflexion a ainsi été engagée par le Conseil municipal sur la pertinence et les possibilités de procéder à une extinction nocturne partielle de l'éclairage public. Outre la réduction de la facture de consommation d'électricité, cette action contribuerait également à la préservation de l'environnement et la lutte contre les nuisances lumineuses. Des horloges astronomiques seront mises en place pour une coupure de l'éclairage public de 23h à 6h à titre expérimental.

N'hésitez pas à nous faire connaître vos observations, inconvénients ou avantages, soit par email soit au secrétariat de la mairie.

## Fermeture de la circulation Place de l'église

Considérant le non-respect du stationnement sur la Place de l'Eglise malgré l'arrêté municipal n° 9/2017 du 09/02/2017, lors des périodes scolaires et également lors des manifestations sur cette place;

Vu la nécessité de sécuriser la cour de récréation de l'école primaire sur la place de l'église;

La commune préconise la fermeture de la Place de l'Eglise à la circulation avec un sens unique descendant de la rue de la Garinette. A ce jour, nous sommes en relation avec les Services de Transport du Département pour trouver une nouvelle trajectoire du bus afin de mettre cette fermeture de circulation effective.

## Informations diverses

- Un feu d'artifice à titre privé sera tiré à l'occasion d'un mariage le samedi 22 septembre.
- Le véhicule Renault Express (1986) utilisé antérieurement par les pompiers est à vendre en l'état au plus offrant. Si vous êtes intéressé, merci de faire une offre par écrit à la mairie.

## Désherber devant chez soi, c'est l'affaire de tous!

Les évolutions législatives et réglementaires de ces dernières années ont eu notamment pour objectif de réduire l'usage des pesticides chimiques sur les espaces publics. La loi Transition énergétique a confirmé la suppression de leur emploi depuis le 01 janvier 2017 ce qui nous a conduit à faire évoluer nos pratiques d'entretien des espaces publics.

Ces techniques plus respectueuses de l'environnement (grattage manuel, désherbeur thermique, balayeuse) sont dévoreuses de temps. C'est pourquoi afin que notre village reste propre, il appartient à chacun des obligations d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, de caniveau et devant de porte en bon état de propreté sur toute la largeur au droit de sa façade et en limite de propriété.

La municipalité lance un appel au civisme de chacun afin de préserver la propreté de notre beau village dont nous sommes toutes et tous fiers.

## Réhabilitation du plan d'eau : camping

Quelques photos de l'avancée des travaux du bâtiment d'accueil du camping qui touchent presque à sa fin. Les entreprises choisies suite à l'appel d'offre ont effectué un beau travail.



## Rentrée scolaire

**Ecole de Saint-Quirin : Directrice FASSIER Audrey - tél: 03.87.03.01.51.**

Rentrée scolaire : lundi 3 septembre 2018



## Cantine et périscolaire

Les inscriptions à la cantine et périscolaire se font à l'Accueil Périscolaire. Le délai d'inscription étant du jeudi soir pour la semaine suivante, celui-ci doit impérativement être respecté pour que toutes les dispositions soient prises auprès du traiteur, dans la limite des places disponibles.

Nous vous rappelons que les annulations se font la veille pour le lendemain pour des questions d'organisation, les demandes faites le jour même ne seront pas prises en compte sauf cas très exceptionnel.

Nous disposons d'un numéro de téléphone et d'une adresse mail afin de pouvoir communiquer ensemble :

Tel : 03 87 08 66 71

Mail : perisaintquirin@outlook.fr

## Fête patronale

Comme chaque année, les petits pourront profiter d'un manège installé sur la commune. A l'occasion de cette fête, l'Union de Musique vous proposent :

### Samedi 1er septembre

- Pizzas-Flamms et grillades le soir au Champ Didat
- Concours de pétanque au Champ Didat: ouvert à tous

### Dimanche 2 septembre

- Aubades dans les rues du village à partir de 13h00;
- Manège et confiseries à partir de 14h00 au Champ Didat

Venez nombreux!



## Civisme

### Horaires et jours de travaux de bricolage ou de jardinage :

Depuis la loi du 31 décembre 1992 et le décret du 18 avril 1995, la nuisance sonore peut être sanctionnée quand elle est « de nature à porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par sa durée, sa répétition ou son intensité » (art. R1334-31 du Code de la santé publique).

Aucun seuil n'est fixé pour les nuisances provoquées par l'activité de votre voisin. Et il n'est pas nécessaire que le bruit soit nocturne pour que son auteur soit sanctionné.

Vous pouvez vous adresser au Maire et adjoints de notre commune qui disposent de pouvoirs de police pour réprimer les bruits de voisinage. Le Maire ou la gendarmerie peut notamment déléguer des agents assermentés pour constater l'infraction. Si ces démarches n'aboutissent pas, vous devrez alors engager une action en justice devant la juridiction pénale (puisque'il s'agit d'un délit) ou civile.

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, peuvent être effectués uniquement :

**Les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30 (interdit les dimanches et les jours fériés). Pour le bien-vivre ensemble, merci de respecter impérativement cet arrêté et de faire preuve de bon sens.**

### Extrait de l'ARRÊTÉ portant réglementation des activités de brûlage de déchets verts et autres produits végétaux : Préfecture de la Moselle

#### **Article 4 :**

Conformément au règlement sanitaire départemental de la Moselle, le brûlage à l'air libre ou dans les incinérateurs individuels de tous les déchets végétaux issus des parcs, des jardins et des espaces verts, produits par les particuliers et les collectivités territoriales est interdit.

Pour complète information, le préfet de la Moselle rappelle aux maires, par courrier en date du 07/07/2017, que cet arrêté rappelle les réglementations existantes sur le brûlage des déchets verts, et qu'il n'est pas possible aux maires d'accorder des autorisations de brûlage, qu'elles soient individuelles ou par arrêté municipal.

## Associations

### Club Vosgien

#### Juillet

Dates à venir « RANDONON » 3 circuits sur inscription  
-St-Quirin/Donon/Col de l'Engin –20 km-Niveau 4  
-Col de l'Engin/St-Quirin –16km-Niveau 3  
-Aller-retour St-Quirin-Donon– 36 km-Niveau 5

Dim.22 Randonnée La Belle Roche-12 km-Niveau 2  
Départ 9h Plan d'eau St-Quirin-N.Aimé

#### Août

Dim.07 Randonnée sportive Le Grand Ballon-34 km-Niveau 5  
RDV 6h00 mairie de St-quirin pour covoiturage-D.Husser

Dim.26 Randonnée sportive Les 4 Lacs-25 km-Niveau 5  
RDV 7h30 mairie de St-Quirin pour covoiturage-V.Pierron

#### Septembre

Dim. 04 Balade Croix Guillaume-6,5 km-Niveau 1  
RDV 9h30 mairie de St-Quirin pour covoiturage –C.Brouillard

Dim.09 Randonnée sportive Le Rocher de Mutzig-28 km-Niveau 5  
RDV 7h30 Schaeferhof D45-D98c pour covoiturage-D.Husser

Sam.22 Balade nocturne Grotte des Bacelles-2h30-Niveau 2  
Départ 22h00 mairie de St-Quirin-B.babinger

Dim. 30 Randonnée le Mt St-Michel-16 km-Niveau 3  
RDV 8h30 Char de Phalsbourg pour covoiturage-N.Aimé



Le programme du Club Vosgien est disponible sur le site: [clubvosgien-saintquirin.com](http://clubvosgien-saintquirin.com)  
Suivez les actualités sur facebook Club Vosgien Saint-Quirin.

## Associations

### Les Amis de la Chapelle de l'Hor

Mercredi 15 août se tiendra la traditionnelle **kermesse** organisée par l'Association des Amis de la Chapelle de L' Hor. Après la messe , célébrée à 10h30, il vous sera proposé de vous restaurer sous chapiteau, le service traiteur sera assuré (13 euros: apéritif musical, jambon vigneron, gratin dauphinois, fromage, dessert avec café). Une buvette est aussi mise en place.

A 15 h 00, vêpres et procession autour du site. Le soir, à partir de 18h, vente de tartes flambées et pizzas à consommer sur place ou à emporter.

Nous comptons sur votre présence.

### Club de l'Amitié

**Le jeudi 19 juillet** : pique-nique

**Le jeudi 13 septembre** : goûter à l'ERPF

**Le jeudi 11 octobre**: goûter à l'ERPF

### Parenthèse

**Festival de Musique Barakozart**: samedi 25 août au stade municipal à 18h30.

Entrée libre– Pizzas-Flamms– Camping sur place.

L'association donne des **cours de musique, propose des ateliers et des stages. Une journée porte ouverte se déroulera le mercredi 05 septembre 2018 de 15h à 19 h.**

**Renseignements 06 75 69 14 20.**

Voir l'affiche en annexe.

### Donneurs de Sang Bénévoles

**Jeudi 27 septembre** : Don du sang à 17h00 à l'ERPF.

On compte sur vous! Venez nombreux!

### Conseil de Fabrique

De nouveaux membres ont été élus:

Président : WELSCH Pascal

Trésorier : RITTER Vincent

Secrétaire: GIRARDIN Sylviane

Membres: GRUNFELDER Roland et HEITZMANN Christophe

Membres de droit: Maire de Saint-Quirin et Maire de Métairies St Quirin

La municipalité souhaite la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil de Fabrique et une pleine réussite dans leurs projets.

Merci pour leur investissement pour notre paroisse.

## Une page d'histoire

### Madame Denise Gérard Expulsion en 1940

Les Allemands nous ont envahis en juin 1940.

Mon frère s'était engagé dans la marine française juste avant, il avait 19 ans. Moi j'en avais 12 et je me souviens que je me trouvais à la haute chapelle quand ils sont arrivés, descendant de la Stée, d'abord des soldats à pieds peut être des éclaireurs puis un défilé d'engins militaires.

L'instituteur de Saint-Quirin a tout de suite collaboré, il nous a appris l'Hymne Allemand et le salut nazi des Allemands « Heil Hitler ». Le maire a été expulsé directement et deux personnes du village dont notre instituteur, se sont mis à la disposition des Allemands pour prendre sa place et s'occuper du village. Ils ont défini ceux qui devaient quitter le village et ceux qui pouvaient rester en fonction de leur utilité. Nous ne pouvions plus entrer dans la mairie en disant « bonjour » ils nous faisaient sortir, rentrer à nouveau et prononcer ce fameux « Heil ». Le prêtre et les deux religieuses du village ont aussi été expulsés. Malgré que mon père soit bûcheron, nous avons dû partir, sûrement à cause de l'engagement de mon frère.

Le 12 novembre, nous avons été placés dans des cars ou des camions avec très peu de bagages. Mes parents et moi avons été transportés jusqu'à Héming où nous avons reçu de la soupe de pois. Nous ne connaissions pas encore « la méchanceté » des Allemands et ce dont ils étaient capables. Bien sûr, chez eux comme chez les autres, il y avait des bons et des « salauds ». Je me souviens du simple soldat qui nous a fait sortir de notre maison en disant « si c'est pas malheureux... ».

On nous a mis dans un train, sans confort, sans toilettes. L'un d'entre nous a voulu faire le malin en sortant un drapeau français mais un officier Allemand est tout de suite accouru et a dégainé son revolver. Heureusement que le conducteur du train a accéléré sinon il y aurait eu sûrement des morts.

Nous ne savions pas où nous allions et avons pu enfin « respirer » quand nous avons compris que nous restions en France et que nous n'étions pas envoyés en Pologne comme nous avions pu l'entendre. Nous avons roulé toute la nuit. Les hommes pouvaient faire leurs besoins sans descendre, pour tant il a bien fallu s'arrêter.

Nous sommes arrivés le lendemain à Mâcon, c'était déjà la zone libre. Un détachement de chasseurs alpins nous a rendu les honneurs sur le quai de la gare en présence du Préfet. Le train a continué jusqu'à Avignon et là nous avons dû nous débrouiller pour récupérer nos bagages qui étaient tous entassés dans un wagon à bestiaux. Nous avons dormi à même le sol dans une salle des fêtes. Les bons Mosellans ont tout de suite trouvé du pinard et se sont soûlés toute la nuit. Le lendemain les autorités locales ont cherché à nous loger dans les villages. Le 1<sup>er</sup> jour nous avons mangé dans une famille à Maubec. On nous traitait de boches de l'est et tout le monde n'a pas été très bien reçu là-bas. Il n'y avait pas de travail et de toute façon nous n'y sommes pas restés longtemps. Mon père avait entendu dire par d'autres Quirinois qu'il valait mieux aller vers Apt pour travailler en forêt. Entre-temps mon frère avait reçu mon télégramme mal traduit qui lui annonçait « parents fusillés-sommes à Maubec-Vaucluse- à bientôt ». Après éclaircissement et l'obtention d'une permission, il a pu nous rejoindre pour fêter Noël.

Une fois à Apt, nous nous sommes débrouillés pour trouver un logement et nous avons fait avec ce qui restait. Ensuite j'ai dû aller à l'école. Il y avait l'école laïque et l'école libre mais payante de « sainte Jeanne- d'Arc » tenue par des religieuses. J'ai été admise gratuitement dans cette école où j'ai retrouvé Fernande Halbeher (née Scherrer) de Saint-Quirin. C'était un pensionnat de filles et plus particulièrement de filles « riches » des patrons des usines de confitures d'Apt.

Après l'école je suis allée travailler dans une ferme où je gardais les vaches. Je couchais sur place et cela faisait longtemps que je n'avais pas eu autant et de tout à manger. Ma mère faisait des ménages chez les riches et mon père partait tous les jours en vélo dans le Lubéron pour faire du bois de gazo (pour l'alimentation des gazogènes). J'ai finalement préféré partir de la ferme pour aller travailler à l'usine de confitures où l'on faisait des pâtes de fruits et autres confiseries. Les conditions d'hygiène étaient déplorables et les guêpes ne nous laissaient pas en paix. Depuis il ne faut plus me parler de confiture.

En 1945, nous attendions un bon de transport pour rentrer en train. Il est arrivé comme ça un matin, dans la boîte aux lettres.

En rentrant chez nous à Saint-Quirin il n'y avait plus de meubles mais de la paille et des puces. N'ayant pas vraiment de la famille au village, personne ne s'était occupé de nos affaires et les Allemands avaient soit cassé soit peut-être vendu nos biens. Mon frère de passage juste après la libération avait même dû chasser des marins qui faisaient du feu à même le sol de la maison pour se réchauffer. Nos trois chèvres avaient bien sûr disparu également. Ma mère avait en vain interpellé le maire « collabo » en place, lui demandant des comptes sur nos affaires ; il ne savait rien. Nous avons retrouvé une vieille armoire et sommes repartis presque à zéro, rachetant petit à petit.

La première nuit, j'ai été coucher chez les Aimé, chez « la belle Yvonne » qui bien qu'expulsés étaient rentrés avant nous et dont la maison et les biens avaient été épargnés grâce à leur famille restée au village.

En 1946, j'avais 18 ans, le père d'une ancienne copine qui était contremaître à la scierie Gasser m'a demandé si je voulais travailler au bureau. Je savais tout juste taper à la machine mais comme le patron l'avait demandé j'avais mon certificat d'études, un tout beau avec le pont d'Avignon dessus. J'ai tout appris sur place, sur le tas. Au début, ils m'avaient même prêté une machine à écrire pour que je m'entraîne le soir. Les Gasser avaient été expulsés eux aussi et la scierie mise sous séquestre a été dirigée par un Allemand qui a filé à la libération. Par solidarité, ils ont préféré donner leur chance à ceux qui étaient revenus après la guerre.

Je suis restée à la scierie de Vasperviller jusqu'à sa fermeture en 1977. Après je suis allée diriger le dépôt Gasser de Sarrebourg jusqu'à ma retraite en 1998, j'avais alors 70 ans. J'ai donc travaillé 52 ans pour eux.

Denise Gérard

## Associations



ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE  
ARCHEOLOGIQUE  
AU PAYS DE SARREBOURG  
*rue de la Paix - 57400 Sarrebourg*  
Tél. 0387080868  
courriel: araps57@gmail.com

### Journées européennes du patrimoine 15 et 16 septembre 2018 Site gallo-romain de la Croix Guillaume (Saint-Quirin)

Samedi 15 septembre de 14 h-18 h : visites guidées du site par les bénévoles de l'Araps  
Dimanche 16 septembre de 10 h à 18 h :

**-Démonstration de taille de la pierre par deux tailleurs de pierre : Damien Lambert et François Boura, assistés d'un forgeron** qui reforge les outils au fur et à mesure de leur utilisation, comme on le faisait à l'époque gallo-romaine. Les personnes présentes seront invitées à faire leur propre sculpture (pierre, outils et lunettes fournis). Ces tailleurs patentés ont déjà animé en 2012, 2013 et 2014 les journées du patrimoine qui avaient connu un beau succès (notamment parce qu'ils faisaient participer le public).

**-Ateliers modelage-moulage animés par Fanny Germain** : Trois ateliers sont envisagés tenant compte de l'âge des participants et des difficultés rencontrées : moulage, modelage et dessin avec pour modèles des sculptures d'Épona et Jupiter conservées au musée.

-Visites guidées

-Jeux de piste à destination des enfants (sous réserve).

-Petite restauration

## Remerciement

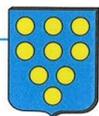
La municipalité remercie toutes les personnes qui ont œuvré au bon déroulement de la journée de l'Ascension, en particulier tous les bénévoles permettant la bonne mise en place du plan Vigipirate.

## Mairie de Saint-Quirin

170 rue de Général de Gaulle  
57560 St-Quirin

Téléphone : 03 87 08 60 34  
Télécopie : 03 87 08 66 44  
Messagerie : commune-st-quirin@mairiesaintquirin.fr

[www.saintquirin.fr](http://www.saintquirin.fr)



## Horaires des messes

### JUILLET

Le dimanche 1er à 10h30  
Le samedi 28 à 18h30

### AOÛT

Le mercredi 15 à 10h30 Cha-  
pelle Notre dame de l'Hor

### SEPTEMBRE

Le dimanche 09 à 10h30

## Etat Civil

### Naissance

Le 23 mars 2018: **Linoa Kaleria SEILER** fille de Xavier SEILER et de Samantha WROBLEWSKI

### Mariage

Le 21 avril 2018: **Romain FORICH et Emeline BERGE** domiciliés à Lyon. Félicitations!

### Décès

Le 04 avril 2018: **SCHMIDHAUSER Hélène** veuve **SCHWARTZ** domiciliée à la Maison de retraite

Le 09 avril 2018: **ARON Marie-Thérèse** veuve **SCHOVING** domiciliée à la Maison de retraite

Le 01 mai 2018: **MANIETTE Jeanne** veuve **RAPPIN** domiciliée à la Maison de retraite

Le 08 mai 2018: **BOST Adèle** veuve **OTT** domiciliée à la Maison de retraite, unité Le Couaroil

Le 15 mai 2018: **GERARD Monique** veuve **DEMANGE** domiciliée à la Maison de retraite

Le 28 juin 2018: **KOULMANN Patrice** domicilié à Saint-Quirin.

Nos sincères condoléances.

Annexes



## Annexes

### Festival BARAKOZART 2018 – Présentation programmation

L'association Parenthèse remet le couvert samedi 25 Aout 2018 pour son 8ème Festival Barakozart ! Au programme à nouveau une belle brochette de groupes et de styles différents, dans l'ambiance forestière et champêtre toujours très appréciée de la Barakozart et de ses feux de camps.

A l'affiche cette année :

- Flying Orchestar (fanfare Balkans, festif)
- Maya (pop, folk, world music)
- The Socks (rock, néo-grunge)
- My swing (jazz manouche)
- K'DJ (chariot disco)
- Jam session en fil rouge dans la salle de musique

Pizzas-Flamms. Camping possible sur place PAF 3€ (ou au dé !)

Ci-joint l'affiche de la soirée et ci-dessous plus de détails sur les groupes.

\*\*\*\*\*

FLYING ORKESTAR (fanfare Balkans, festif) :

Après déjà huit années de scène à travers l'Europe et 4 albums au compteur, la « Lada » du FLYING ORKESTAR se lance à nouveau sur les routes. Presque une décennie déjà qu'ils ont quitté leur Boukravie natale pour transmettre aux foules enthousiastes, la joie et surtout l'énergie de leur musique festive. Fanfare à l'humour délirant, parés de costumes de scène toujours plus improbables, ils mélangent avec virtuosité accordéon, synthétiseur et guitare saturée et rendent hommage à une musique balkanique boostée au hip-hop, au ragga ou aux gros riffs.

Après un dernier album sorti en 2016, le Flying Orkestar sillonne encore et toujours les routes et les festivals pour vous montrer que leur "Lada" en a encore sous le capot.

\*\*\*\*\*

The SOCKS (rock, néo-grunge) :

SOKS est un groupe de rock formé à Marseille en 2012. Des aspérités et des expériences de chacun est né un projet commun, en constante évolution, avec l'ambition de développer un rock toujours plus tonitruant. Trempés dans le grunge des années 90, leurs inspirations vont de RATM à Muse, en passant par Pearl Jam et Incubus.

\*\*\*\*\*

MAYA (pop, folk, world music) :

Maya, jeune chanteuse belgo-turque, présente un répertoire original à la croisée entre la pop, la folk et la world music. Elle vous fera voyager et rentrer dans son univers très personnel sur des textes chantés à la fois en français et en turc. Maya a sorti son premier EP en octobre 2017. L'album est prévu pour début 2019.

\*\*\*\*\*

My Swing (jazz manouche)

C'est autour de la passion du Jazz manouche que les deux frères, Jonathan et Frédérique Mehlinger, forment en 2017 « My Swing », dans la région de Sarrebourg. Les deux compères font ensuite la connaissance du contrebassiste Manuel Gerard et le clarinettiste Thomas Aubry, le duo devenant alors un quartet. "My Swing », reprend les standards de Django Reinhardt mais aussi de la chanson française ou encore de la bossa manouche.

\*\*\*\*\*

K'DJ (chariot disco) :

KDJ c'est un dj avec un jukebox mobile conçu sur l'emblème de notre société de surconsommation moderne : le caddie ! Ce chariot customisé et haut en couleurs embarque à lui seul un sound system complet, deux platines, une table de mixage, des spots et barres de lumières, et même une petite boule à facette pour compléter ce décor mini-disco, qui fait toute la singularité. Le tout surmonté d'un parasol... Un vrai concept à découvrir en somme !

## Annexes

FABRIQUE DE L'EGLISE  
SAINT-QUIRIN

Juillet 2018

### Appel 2018 pour l'entretien courant et les dépenses de fonctionnement de nos lieux de culte : Priorale, Haute-Chapelle, Notre Dame de L'hor

Chers paroissiens de Saint-Quirin, Lettenbach, Métairies St-Quirin et Turquestein ;

Après les travaux réalisés en 2016 au niveau de la sécurisation de l'église mère grâce à la mise en place de la vidéo-protection, de deux grilles devant les reliquaires, de la porte d'entrée et de la porte latérale et au niveau de l'accueil grâce à une musique d'ambiance qui salue les pèlerins à l'entrée dans la nef, nous nous sommes tournés en 2017 vers la chapelle Notre Dame de L'Hor.

Tout au long de l'année la Fabrique y assure également les frais de maintenance du matériel, de la tonte autour du bâtiment et les dépenses d'entretien courant. Le coffret d'alimentation électrique a été remis aux normes et un éclairage intérieur a été installé afin de mieux vivre nos messes mensuelles.

Pour l'année 2018, le conseil de Fabrique envisage de restaurer les reliquaires de l'Eglise de Saint-Quirin et d'investir dans un nouveau matériel de tonte pour l'entretien du terrain aux abords de la chapelle Notre Dame de l'Hor.

Gardons à l'esprit qu'à ces dépenses s'ajoutent celles générées par le nettoyage, le chauffage, l'éclairage, le fleurissement ainsi qu'à celles nécessaires à l'exercice du culte.

Le Conseil de fabrique se doit de veiller au bon entretien et la qualité de l'accueil des lieux de cultes de notre Paroisse. Cela se fait aussi grâce à l'investissement personnel de bénévoles qui souvent, dans l'ombre, sont actifs au quotidien. Nous nous devons de leur en être reconnaissants.

#### **La vie de notre Paroisse dépend de vous. C'est pourquoi nous nous permettons de vous solliciter.**

Un reçu à faire valoir auprès de l'Administration fiscale vous sera adressé ultérieurement pour pouvoir bénéficier d'une réduction d'impôts de 66% du montant de votre don, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable (article 200 du code général des impôts).

#### **Participons à la vie pastorale de notre paroisse.**

Merci pour l'intérêt que vous nous portez et recevez, Mesdames, Messieurs, nos plus cordiales salutations.

Le Président,

Le Curé,

Pascal Welsch

Joseph Schlosser

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Fait un don de \_\_\_\_\_ euros à la paroisse de Saint-Quirin.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_  
Signature :

Vous pouvez déposer vos dons à l'église lors d'une quête,  
les adresser chez : Vincent Ritter, 125C rue d'Alsace ou  
chez Pascal Welsch, 84 rue de Vasperviller  
57560 SAINT QUIRIN